

PROGRAMME DE FORMATION

La relaxation et le toucher relaxant auprès d'enfants en situation de handicap.

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif s'occupant d'enfants en situation de handicap.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Décrire les besoins fondamentaux de l'enfant ainsi que les étapes de son développement psychocorporel.

Utiliser des méthodes de relaxation et de toucher relaxant pour accompagner l'enfant dans son développement et s'ajuster à ses besoins.

Programme

L'enfant, ses besoins fondamentaux et universels.

Le développement de la conscience du Moi par l'expérience corporelle.

La relaxation, détente physique et psychique :

- Différentes techniques de relaxation.
- L'aspect physiologique.
- Le rôle du cerveau.

L'approche sensorielle.

Le toucher : quelle sécurité ? Quel positionnement ? Quelles limites ?

Du confort à la communication.

Les effets du travail corporel sur soi et dans la dimension relationnelle.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Exercices pratiques. Études de cas. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.